

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 28 SEPTEMBRE

INFORMATIONS

D'après des renseignements recueillis dans différents endroits officiels, et qui ont eu de l'écho dans certains de nos ministères, le gouvernement ne jouera pas sur le velours à la rentrée des Chambres, car il devra compter avec l'opposition parlementaire qui ne donnait plus signe de vie à la session dernière, mais qui paraît devoir se réveiller pour la reprise de la session.

On peut juger de ses intentions par un grand nombre de journaux des départements inspirés par ou appartenant à des députés.

Une chose assez curieuse se passe en ce moment dans les régions ministérielles, à propos du prochain voyage de cinq membres du cabinet à Marseille, MM. de Freycinet, Constans, Rouvier, Jules Roche et Yves Guyot.

M. de Freycinet devait prononcer un grand discours politique; mais alors, dans ce cas, M. Constans a fait savoir qu'il ne se joindrait pas à ses collègues; le ministre de l'intérieur prétend que c'est à lui à prononcer un discours, et non au président du Conseil qui n'a que l'administration de la guerre dans ses attributions.

La question en est là, en ce moment, et on ne peut pas encore prévoir lequel des deux ministres l'emportera.

ECOLE DE SAINT-CYR

Les résultats des examens subis par les candidats à l'École de Saint-Cyr ne pourront pas être publiés à l'Officiel avant le 20 octobre.

C'est seulement dans les premiers jours d'octobre que la commission procédera à l'examen des notes données aux différents candi-

dates et fera le travail nécessaire pour établir le classement.

AUX INVALIDES

A propos de la prochaine translation aux Invalides des cendres du général Lasalle, il est intéressant de rappeler les noms des généraux dont les Invalides sont la glorieuse sépulture.

Ce sont, parmi les gouverneurs de l'hôtel : François d'Ormo (mort en 1678), prévôt général des armées du Roi; les lieutenants-généraux baron d'Espagnac (1783) et comte de Guibert (1786); le général Berruyer (1804); les maréchaux de Cergny (1824) et Jourdan (1833); le général Arrighi de Casanova (1833); les maréchaux d'Ornano (1863), Moncey (1842); Sérurier (1847), Oudinot (1847), Molitor (1849); les généraux de Martimprey (1883) et Stumpf (6 juin 1891).

Puis les maréchaux Bessières et Duroc (tués par le même boulet à Weissemfels (1813), Sébastiani (1831), Exelmans (1832), Valée (1846), Mouton comte de Lobau (1838), Bugeaud (1849), Saint-Arnaud (1834), Pélissier (1864), Regnault de Saint-Jean-d'Angély (1870), Baraguey d'Hilliers (1878).

Les amiraux Duperré (1846) et Hamelin (1864).

Les généraux Lariboisière (1812), Daurémont (1837), Duvivier (1848), Molitor (1849).

Enfin les Invalides possèdent les cœurs des généraux : Kléber (1800), d'Hautpoul (1807), Bisson (1811), d'Eblé (1812), Baraguey d'Hilliers (1813), de Conchy (1823), Négrier (1848).

LA CATASTROPHE DE SAINT-MANDÉ

Le tribunal correctionnel de la Seine a rendu son jugement dans l'affaire de Saint-Mandé.

Le mécanicien Caron est condamné à deux ans de prison et cinq cents francs d'amende.

Le sous-chef de gare Deguérois à quatre mois

de prison et trois cents francs d'amende.

Tous deux sont considérés comme civilement responsables solidairement avec la Compagnie de l'Est et condamnés aux dépens.

En ce qui concerne les indemnités demandées par les parties civiles, voici comment le tribunal les a réparties :

1° M. Henri Jouvin réclamait 400,000 fr. et sa sœur Aline Jouvin 200,000 fr. On leur accorde 23,000 fr. au premier, 75,000 fr. à la seconde.

2° M^{me} Grissoles demande 4,000 fr. Accordé : 4,500 fr.

3° M. Dammert demande 16 fr. et sa femme 2,000 fr. La Compagnie accorde les 16 fr. et offre à la femme 500 fr. Accordé : 2,000 fr.

4° M^{lle} Heitzmann demande 5,000 fr. La Compagnie offre 1,000 fr. Accordé : 4,500 fr.

5° M^{lle} Ramard demande 15,000 fr. La Compagnie offre 5,000 fr. Accordé 8,000 fr.

6° M^{me} Dominique demande 40,000 fr. La Compagnie offre une rente de 400 fr. Accordé : une rente de 1,000 fr.

7° M^{me} Combalusier demande 40,000 fr. La Compagnie offre une rente de 600 fr. Accordé : une rente de 800 fr.

8° M^{me} Dredemy demande 15,000 fr. La Compagnie offre une provision de 1,000 fr. Accordé : provision de 1,200 fr.

9° M. Hourès demande 5,000 fr. pour lui et une provision de 4,000 fr. pour sa fille Léontine. La Compagnie lui offre une somme de 200 fr. Accordé : 800 fr. pour lui et une provision de 200 fr. pour sa fille.

10° M^{me} Garçon demande 1,000 fr. La Compagnie offre 400 fr. Accordé : 300 fr.

11° M^{lle} Canzler demande 6,000 fr. On lui accorde une provision de 300 fr.

12° M. Colinmaire demande 5,000 fr., plus une rente de 400 fr. Accordé : provision de 300 fr.

13° M. Fargier demande 150,000 fr. La

Compagnie offre une provision de 5,000 fr. Accordé : provision de 6.000 fr.

14° M. Quérat demande un capital de 120,000 fr. ou une rente de 3,000 fr. plus un capital de 20,000 fr. La Compagnie offre une provision de 2,000 fr. Accordé : provision de 40,000 fr.

15° M. Gagne demande 50,000 fr. La Compagnie offre une provision de 4,000 fr. Accordé : provision de 4,000 fr.

16° M. Dobeneck demande 300 fr. pour lui, une somme de 20,000 fr., avec provision de 2,000 pour sa femme. Accordé : pour lui les 300 fr., pour sa femme une provision de 4,200 francs.

PÈLERINS FRANÇAIS A ROME

Samedi matin, le Pape a célébré la messe à Saint-Pierre, dans la chapelle du concile. 2,000 pèlerins français étaient présents. Le Pape, à son entrée dans l'église, fut reçu aux cris de : Vive Léon XIII ! Vive le Pape des ouvriers ! Quarante bannières avaient été déposées par les pèlerins autour de l'autel. Le cardinal Langénieux, plusieurs évêques, M. Léon Harmel assistaient à la messe. Après la messe, le Pape admit chacun des pèlerins à baiser sa main et son pied. A chacun, le Pape dit quelques mots aimables avec sa bienveillance ordinaire.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 septembre 1891.

Après une hausse à peine interrompue par des incidents sans conséquences capables d'ébranler les assurances de paix mais qui restent comme des avertissements commandant une grande circonspection, les acheteurs éprouvent le besoin, à l'approche de la fin du mois, d'opérer quelques réalisations.

Le 3 0/0 ancien clôture à 96.25 en réaction de 07 centimes. Le nouveau se tient à 93.10. Le 4 1/2 à 105.75.

Les fonds étrangers conservent leurs cours de la veille. Le 3 0/0 Portugais seul est en

46 Feuilleton de l'Écho Saumurois

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

— Tu défends ton mari avant que l'accusation soit portée contre lui. Tu te doutais donc que j'allais t'interroger ? Tu as donc lu sur mes lèvres ?... Tu es donc malheureuse ? continuait-il, avec un geste effrayant. Je me défiais de ce Moldave.

Il fallait être brave pour lui épargner une indicible douleur ; elle devait étouffer ses plaintes.

— Père, fit-elle, pourquoi vous tourmenter ainsi ? Si je vous parais pâle et souffrante, c'est que le voyage est si long et que je suis si peu forte.

Elle aurait pu ajouter : « Je suis si fatiguée d'être sans joie, et de vivre le mépris au cœur. Je suis meurtrie d'avoir été soufflée par la main qui aurait dû me protéger. » Mais elle ne voulait pas se plaindre. Et doucement, elle fermait les yeux pour qu'on ne vit pas ses larmes.

Jeannette achevait de dresser le couvert. Marcelle se mit à table ; mais elle était trop émue et trop épuisée pour avoir faim. Tout en émiettant un gâteau sec dans une tasse de thé, elle promenait autour d'elle un doux regard. Les vieux meubles de chêne noirci et ciré, la vitrine et les chinoiseries, le petit navire sur la console, que ses yeux d'enfant avaient regardé émerveillés, toutes ces choses lui paraissaient comme d'anciens amis, et la comparaison n'était pas à l'avantage de la somptueuse salle à manger de Nice.

Comment avait-elle pu, un jour, désirer quitter son vieux Prieuré ? Là, tout était foncièrement honnête. La fortune de son père avait été bravement et rudement gagnée sur la grande mer ; c'était limpide ; c'était leur bien. Le thé qu'elle prenait et le gâteau qu'elle émiettait n'était point le bien volé... Et, là-bas, rien qu'une bouchée de pain la serrait à la gorge, car ce pain faisait partie du patrimoine de l'orpheline dépouillée. Ah ! qu'il est amer, qu'il est amer le pain mal acquis ! Qu'elles sont lourdes, lourdes à porter, les richesses d'autrui ! Quelle croix pesante ! Comme elle meurtrit !

— Maintenant, bois un peu de vin d'Es-

pagne, disait Pierre Bruc : il te rendra des couleurs.

Et il débouchait un flacon de vieux Malaga. Il emplit son verre et en versa dans celui de sa fille. Elle ne le refusait pas pour lui faire plaisir.

Il leva son verre !

— A ta santé ! ma fille ! C'est une belle soirée, celle qui me ramène mon enfant unique. Il y a de bons moments dans la vie.

Le léger repas achevé, elle monta dans sa chambre de jeune fille, demeurée dans l'ordre accoutumé, avec tous les jolis objets entretenus, avec un soin pieux, par les mains de Jeannette. Elle les regardait tous avec attendrissement.

— Ah ! que c'est bon, murmurait-elle, la maison paternelle, qu'il est doux de s'y retrouver !

Et, paisiblement, elle s'endormit sous l'abri de ses rideaux de mousseline blanche doublés d'étoffe bleue.

Le séjour du Prieuré fut doux à Marcelle. Elle aimait maintenant la marche paisible et régulière du temps. Sur sa falaise bretonne, la vie lui semblait chose plus pure et plus digne.

Aucun écho du tourbillon mondain ne venait troubler le repos de la vieille demeure. Elle était reconnaissante à la Providence divine, qui avait placé la maison de son père au milieu du silence de la falaise. Là, elle était à l'abri des remarques et des questions du monde ; elle ne subissait pas la honte et la douleur d'hommages rendus à ce titre de princesse qui ne lui appartenait pas. Aucune visite cérémonieuse ne venait la troubler au Prieuré, et elle goûtait la seule paix qu'elle pût désormais connaître. Comment avait-elle pu, autrefois, trouver triste sa maison bretonne ; mais la jeunesse ne sait ni comprendre les bonheurs tranquilles, ni apprécier les milieux paisibles. Et, maintenant, elle n'était plus jeune. Elle n'avait que dix-neuf ans, il est vrai ; mais la douleur vieillit, la maladie rend grave, et elle se sentait si profondément atteinte !

Elle n'avait plus la force, comme autrefois, d'entreprendre de longues promenades le long des grèves ; elle se contentait de parcourir les allées du jardin. Les fleurs y embaumaient, des fleurs simples, d'une culture peu dispendieuse ; elles ne ressemblaient guère aux orchidées de prix et aux fougères délicates, abritées dans sa serre de Nice. Ici, au lieu de

baisse marquée à 36 1/2 et l'Italien se maintient difficilement à 90.65.

Les Consolidés anglais sont un peu plus faibles à 94 7/16, on craint que la Banque d'Angleterre n'élève encore son escompte jeudi prochain.

Les sociétés de crédit se maintiennent très fermes : La Banque de Paris à 792; la Société Générale à 485; le Crédit Mobilier à 320; la Banque d'Escompte à 445; le Crédit Foncier s'inscrit à 1.277 et le Comptoir d'Escompte conserve avec peine le cours de 445 après 448.

L'action des Immeubles de France est l'objet de demandes suivies à 484.25 en raison de son revenu de 25 francs.

Notons une importante reprise dans les mines d'or du Transvaal et principalement dans le district du Witwatersrandt, où la production pour le mois d'août a atteint le chiffre énorme de 59,000 onces d'or dépassant de 4,000 onces le plus fort rendement à ce jour. La hausse des mines de cette région ne paraît donc pas douteuse.

Les Chemins de fer Economiques se traitent à 412.50.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

Lauréats du Comice Agricole

EXPLOITATIONS VITICOLES

Prix d'honneur. — M. Duveau (Louis), Chacé.

Grands prix. — MM. Loyeau, sur les Moulins, Saumur; — Bouvet-Ladubay, Saint-Florent.

Premier prix. — M. Gasnault-Morisseau, Souzay.

Mention honorable. — M. Coutard, château de la Fuie.

CONCOURS DE LABOURAGE

Première catégorie. — 4 bêtes de trait et au-dessus

Rappel de premier prix. — M. Robineau, Martigné.

Prix d'honneur. — M. Perrault, propriétaire à Meigné.

Grand prix. — M. Eluère, à Terrefort, Bagnoux.

Grands prix, *ex-æquo*. — MM. Sirotteau, à Grange-Bourreau, et 25 fr.; — Hupont, Saint-Lambert-des-Levés, et 25 fr.

Premier prix et 15 fr., M. Lehoux, Longué.

Premier prix et 15 fr., M. Demion, Saint-Lambert.

Mention honorable et 10 fr., M. Huet, Vivy.

Mention honorable et 10 fr., M. Guyomard, Saint-Lambert.

Deuxième catégorie. — 2 bêtes de trait

Grand prix et 40 fr., M. Tranchant Auguste, Villebernier.

Premier prix et 20 fr., M. Tranchant Louis, Villebernier.

Mention honorable et 40 fr., M. Audry, Distré.

Mention honorable et 40 fr., M. Guérineau, Saint-Florent.

Troisième catégorie. — Charrues vigneronnes

Grand prix et 25 fr., M. Leduc, Meigné-Brézé.

Premier prix et 15 fr., M. Lecomte, Saint-Lambert.

Premier prix et 15 fr., M. Tessier, Saint-Lambert.

Mention honorable et 40 fr., M. Hervé.

Mention honorable et 40 fr., M. Reveau, de Pocé.

Récompenses aux bons serviteurs du canton Sud de l'arrondissement de Saumur

Prix d'honneur et prime de 25 fr., Louis Gasnault, à Verrie, chez M. Charbonneau, 30 ans de services.

Grand prix et prime de 40 fr., Pironneau, chez M^{me} veuve Hudault, à Fontevault, 22 ans de services.

Grand prix et prime de 40 fr., Louis Leroy, chez M. Bouvet-Ladubay, 15 ans de services.

Premier prix et prime de 5 fr., Frotte, chez M. Chatain, à Saumur, 17 ans de services.

Mention honorable et prime de 5 fr., Jean Leroy, chez M. Bouvet-Ladubay, 13 ans de services.

ESPÈCE CHEVALINE

Poulinières

Diplôme d'honneur, une médaille vermeil offerte par la Société d'encouragement et 50 fr., à M. Benon Raoul, à Bagnoux.

Diplôme de grand prix et 45 fr. — M. Bompas, aux Rosiers.

Diplôme de premier prix et 40 fr. — M. Doublard, Saint-Lambert.

Diplôme de mention honorable et 35 fr. — M. Besnard, Allonnes.

Diplôme de mention honorable sans prime. — M. Guyomard, Saint-Lambert.

Diplôme de mention honorable sans prime. — Huberdeau, Allonnes.

Hors l'arrondissement. Diplôme d'honneur. — M. le marquis de Montesquiou, château des Haies, par Brion.

Juments mulassières

Diplôme de premier prix et 20 fr. — M. Grandin, au Coudray.

Diplôme de mention honorable sans prime. — M. Travaille, Montreuil.

Anesses suitées

Diplôme premier prix et 40 fr. — M. Renou, Saumur.

Poulains d'un an

Diplôme d'honneur, 50 fr. et une médaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'agriculture, M. Greffier, aux Rosiers.

Diplôme, grand prix et 45 fr. — M. Reveau, Pocé-Distré.

Diplôme, premier prix et 40 fr. — M. Guérineau, Saint-Florent.

Diplôme, mention honorable et 35 fr. — M. Benon, Bagnoux.

Diplôme, mention honorable et 25 fr. — M. Eluère, Bagnoux.

Diplôme, mention honorable et 15 fr. — M. Frouin, Martigné-Briand.

Poulains de 2 ans

Diplôme d'honneur et 50 fr. — M. Doublard, Saint-Lambert.

Grand prix et 45 fr. — M. Benon Raoul, Bagnoux.

Premier prix et 40 fr. — M. Turpault, Saint-Paul-du-Bois.

Mention honorable et 35 fr. — M. Brunet, Cernusson.

Mention honorable et 25 fr. — M. Delaunay, Brain.

Mention honorable et 15 fr. — M. Benon Raoul, Bagnoux.

Baudets

Diplôme de premier prix et 40 fr. — (Ne s'est pas fait inscrire).

Mention honorable. — M. Perrault, Meigné.

ESPÈCE BOVINE

1^{er} GROUPE

Bœufs de travail, attelés, 25 fr. — M. Hupon, Saint-Lambert (grand prix).

Premier prix, 15 fr. — M. Sirotteau, Saint-Lambert.

Taureaux de toutes races âgés d'un an à deux ans

Diplôme d'honneur, 50 fr. — M. Gardier, Varennes.

Grand prix, 40 fr. — M. Cornilleau, Saint-Lambert.

Premier prix, 40 fr. — M. Lord, Doué-la-Fontaine.

DEUXIÈME GROUPE

Premier prix, 40 fr. — M. Houet, Martigné-Briand.

Deuxième prix, 20 fr. — M. Le Pelletier, au château de Salvart, Neuillé.

Vaches laitières de 3 ans et au-dessus

Diplôme d'honneur, 50 fr. — M. Bompas, aux Rosiers.

Grand prix, 40 fr. — M. Rousseau, aux Ulmes.

Premier prix, 30 fr. — M. Guyomard, Saint-Lambert.

DEUXIÈME GROUPE

Diplôme d'honneur, 50 fr. — M. Regnier, Varennes.

Grand prix, 40 fr. — M. Epagneul, Villebernier.

Premier prix, 30 fr. — M. Lelièvre, Allonnes.

Deuxième prix, 20 fr. — M. Brazille, Villebernier.

Génisses d'un an à deux ans

Diplôme d'honneur, 40 fr. — M. Cornilleau, Chacé.

Grand prix, 35 fr. — M. Rousseau, aux Ulmes.

Premier prix, 30 fr. — M. Pasquier, Chacé.

Deuxième prix, 25 fr. — M. Guyomard, Saint-Lambert.

Troisième prix, 20 fr. — M. Hersart, Allonnes.

Mention honorable. — M. Jamain, Saint-Lambert.

Animaux gras (race Manceaux)

Grand prix. — Paire bœufs gras, M. Cheseray de la Reboiserie, de Pain-en-Manges, achetés par M. Boutin, de Saumur.

Vaches choletaises

Grand prix. — M. Amirault, de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, acheté par M. Guilloiseau, de Saumur.

Vaches laitières. — Groupe d'ensemble

Prix unique, diplôme d'honneur. — M. de Maillé, Vernantes.

Grand prix race bretonne

M. Cherrier, d. Tuffeaux.

Taureaux. — Race étrangère

Diplôme d'honneur. — M. de Maillé, Vernantes.

ESPÈCE OVINE

M. Revault, grand diplôme d'honneur, 20 francs.

M. Caillé, diplôme de premier prix et une prime de 15 francs.

M. Clémenceau, diplôme de premier prix et une prime de 40 francs.

M. Marchais, diplôme de mention honorable et 5 francs.

M. Bédane, mention honorable et 5 francs.

M. Guessard, mention honorable.

Chèvres

M. Verneau, grand prix d'honneur, 5 francs.

M. Mollay, premier prix.

M. Lucas, mention honorable.

ESPÈCE PORCINE

PREMIER GROUPE. — Verrats

M. Lepsey, diplôme de prix d'honneur, 20 francs.

M. Martin, diplôme de grand prix, 10 francs.

M. Lange, diplôme de premier prix, 5 francs.

M. Bottreau, diplôme de mention honorable, 5 francs.

DEUXIÈME GROUPE. — Truies

M. Manry, diplôme de prix d'honneur, 20 francs.

M. Lepsey, diplôme de grand prix, 10 francs.

M. Jasmin, diplôme de premier prix, 5 francs.

TROISIÈME GROUPE

M. Besnard, diplôme de prix d'honneur, 20 francs.

M. Manry, diplôme de grand prix, 15 francs.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

Prix égaux. — M. Le Pelletier, un diplôme de prix d'honneur, pour toutes ses catégories.

M. le comte de Cambourg, un diplôme de

palmiers, elle avait des figuiers; au lieu de plantes tropicales, des roses et des lys; mais, si simple que fût ce jardin, elle l'aimait extrêmement, car c'était le jardin de la maison paternelle.

A pas lents, elle arrivait à la terrasse. Alors elle se reposait sur le banc de quart; elle s'enivrait du spectacle de la mer; elle ne se lassait pas d'écouter ce bruit sourd, grave et mesuré, s'enflant et mourant comme une grande plainte qui s'éteint et qui recommence, plainte éternelle de la vague, et son cœur, à elle, son pauvre cœur de dix-neuf ans, se plaignait comme le flot. Il y avait aussi, sur ce banc, une odeur pénétrante qui venait des chèvrefeuilles fleuris sur le granit des murs, et il s'y mêlait une vague senteur de goémon qui montait de la grève. Des nuages délicatement rosés flottaient dans le ciel; la mer était bleue et la falaise jaunissante. Elle avait vu des pays plus beaux, et, cependant, son regard s'humectait devant ce paysage, sur lequel, toute petite, elle avait reposé ses yeux.

Parfois son père venait la rejoindre.

— Alors, lui dit-il un jour, tu ne regrettes pas de ne pas avoir accompagné le prince Zinesko? Il vient donc d'entreprendre un

voyage dans les mers du Levant? La gazette de Nice décrit son yacht; c'est une merveille.

Elle eut un doux sourire.

— Est-ce que j'aurais pu entreprendre ce voyage, père, fatiguée comme je le suis?

L'armateur la regarda avec une attention extrême.

— Ma fille chérie, tes pensées me semblent tristes et tes rêves douloureux.

Elle secoua sa tête blonde.

— Comment voulez-vous que mes rêves soient douloureux, quand je pense à mon petit enfant.

Pierre bruc la quitta moins anxieux, en se disant:

— Je me tourmente peut-être à tort... Après tout, il est naturel qu'elle ne suive pas son mari en ce moment et qu'elle vienne au Prieuré pour la naissance de son enfant.

Ainsi les journées et les semaines passaient dans la silencieuse maison bretonne, comme elles passent au milieu de la hâte fiévreuse du monde. Aucun écho ne venait des grandes villes visitées par le prince. Il écrivait peu: ses lettres ressemblaient à de simples télégrammes, mais ces courtes missives suffisaient à Marcelle: toute protestation d'amour lui eût

fait mal, venant de cet imposteur. Elle obligeait son cœur au pardon; chaque matin et chaque soir, elle faisait, pour Wladimir, une prière bien sincère; mais son amour était mort, sans espoir de jamais renaître.

Est-ce qu'elles revivent, les fleurs fanées? d'autres s'épanouissent, mais les effeuillées ont bien laissé, pour jamais, leurs pétales s'abîmer sur le sol.

Oui, il pouvait voyager là-bas, là-bas, bien loin dans les grandes cités, le brillant comédien; il pouvait continuer à s'amuser et à plaire; elle ne voulait plus partager ses triomphes; elle ne voulait plus que le grand calme de son pays.

Moralement, elle souffrait moins; mais physiquement, elle était de plus en plus faible; et, chaque jour, le docteur Ploâl, avec un indigne chagrin, mais un chagrin secret, notait des indices certains de dépérissement.

Pour son père, dont le front devenait de plus en plus soucieux, pour Conan, qu'elle essayait en vain de tromper sur la gravité de son mal, elle mettait sur ses lèvres un pâle et doux sourire; mais, ce qu'elle ne pouvait empêcher, c'était ce battement précipité de son cœur, cette palpitation presque constante où s'usait

sa vie; ce qu'elle ne pouvait enrayer, c'était cette petite fièvre perfide, cette fièvre qui, sans cesse, soulevait son artère et colorait sa joue amaigrie d'une tache brillante; cette fièvre lente qui desséchait, chez la pauvre jeune femme, la source même de la vie.

Elle n'avait pas d'espoir; elle avait été frappée le soir de printemps, au milieu du parc Bragiloff, le soir où l'horrible vérité lui était apparue. Celui qu'elle aimait tant alors était indigne de sa tendresse, et celui-là avait achevé de la tuer en disant: « Je ne réparerai rien... je n'expierai pas. »

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 27 Septembre 1891

Versements de 114 déposants (17 nouveaux), 30,260 fr. 88.

Remboursements, 23,485 fr. 41.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

prix d'honneur, pour toutes ses catégories.

PREMIER GROUPE

- M. Foucher, grand prix, 40 francs.
- M. Eluère, premier prix, diplôme de prix d'honneur.
- M. Chalouineau, premier prix, 5 francs.
- M. Pucelle, diplôme de mention honorable.
- M. Malaurie, mention honorable.

DEUXIÈME GROUPE

- M. Cornuau, premier prix, 5 francs.

TROISIÈME GROUPE

Néant.

QUATRIÈME GROUPE

- M. Eluère, grand prix, 40 francs.
- M. Chalouineau, premier prix, 5 francs.
- M. Cornuau, diplôme de mention honorable.
- M. Manry, mention honorable.

CINQUIÈME GROUPE

- M. Cornuau, diplôme de grand prix, 5 francs.
- M^{me} Boret, premier prix, 5 francs.

SIXIÈME GROUPE

- M. Lagneau, diplôme de grand prix, 5 francs.
- M. Dulong, premier prix, 5 francs.
- M. Foucher, diplôme de mention honorable.

SEPTIÈME GROUPE

- M. Foussard, diplôme de grand prix, 5 francs.

M. Chapin, grand diplôme d'honneur.

M. Guyomard, diplôme de mention honorable.

A L'EXPOSITION DE SAUMUR

« Waterloo »

La tapisserie au petit point, de M^{lle} Andrée Girard, de Tours, *Waterloo*, d'après le tableau de Meissonier, au Musée de Versailles, est une œuvre d'art d'un coloris riche et vibrant. Elle est d'une sûreté de main prodigieuse, car l'artiste a porté l'assortiment des nuances à deux cent trente-six corps subdivisés chacun en dix couleurs dégradées du clair au brun. On nous dit que M^{lle} Girard demande 8,000 fr. de son tableau dans lequel la laine entre pour une valeur de 100 francs. Nous souhaitons qu'un riche amateur sache apprécier ce travail à sa juste valeur.

Il est bon de rappeler que le tableau de M^{lle} Girard a été admis à l'Exposition universelle de 1889 par décision ministérielle, et une semblable décision n'a été prise qu'à la suite d'un examen sévère par des artistes sérieux. C'est donc une tapisserie de grande valeur.

Le *Journal d'Indre-et-Loire*, dès le 27 août 1887, signalait « ce travail remarquable de M^{lle} Andrée Girard, qui a représenté en tapisserie une des plus célèbres batailles de l'Empire. »

Notre confrère adressait ses félicitations à sa compatriote et annonçait que ce chef-d'œuvre de patience et d'ingéniosité était admis dès 1887 à l'Exposition des arts décoratifs au Palais de l'Industrie à Paris.

M^{lle} Girard a obtenu à Saumur comme récompense une mention honorable qu'elle a refusée par lettre adressée à M. le Commissaire général.

SPORT VÉLOCIPÉDIQUE

Course du dimanche 27 septembre 1891

ANGERS à TOURS et retour

224 kilomètres (8 prix)

31 partants. — Départ d'Angers à 6 h. 04 matin.

Passage à Saumur

Aller

Ensemble, à 7 h. 40, Fournier, Béconnais, Charron.

A 7 h. 49, David, Tart, Alderton, Harmonie.

A 7 h. 51, Douaud, Stéphane, Kuhling, Rouxel, Ax, Lamberjack, Bazé, Durand.

A 7 h. 57, Allaire, Rethoré, Tranchand.

A 8 h., Both.

A 8 h. 05, Rosière.

A 8 h. 08, Ronault, d'Halt.

A 8 h. 15, Akeroyd, Gorieux.

A 8 h. 20, Ott, Chevalier, Bonnet, Naudin, Métayer.

Passage à Saumur

Retour

Ensemble, à midi 05, Charron, Fournier, Béconnais.

A 1 heure 25, Tart.

A 1 h. 38, Harmonie, Kuhling.

A 1 h. 51, Stéphane, Ax.

A 2 h. 08, David, Rosière.

A 2 h. 15, Durand.

A 2 h. 30, Douaud.

A 2 h. 46, Allaire.

A 2 h. 55, Alberton (Anglais).

A 3 h. 50, Tranchand, Rethoré.

A 5 h. 40, Akeroyd.

A 5 h. 35, Ott.

Arrivée à Angers

Ensemble, Charron et Fournier, à 2 h. 52 ; temps total 8 h. 48.

Béconnais, à 3 h. 22 ; temps total 9 h. 18.

Sont arrivés ensuite :

Tart, — Kuhling, — Amonic, — Ax, — Rosière.

Le contrôle à Saumur était fait par M. Marcadeux, assisté de M. Arsène Hubert.

Saumur, le 27 septembre 1891.

[L. MARCADEUX.]

ACCIDENT. — Samedi soir, vers 6 heures, quelques instants avant la fin de la journée, un accident qui aurait pu avoir de terribles conséquences s'est produit à la maison en construction de M^{lle} Cotelle, quai de Limoges.

M. Hétreau, maître charpentier, avec l'aide de trois de ses compagnons, montait une pièce de bois pour le plancher du second. M. Hétreau et M. Ardouin étaient montés sur un échafaudage des maçons. Malheureusement ceux-ci n'avaient pas calé dans le mur la barre de fer, et, par les secousses de la manœuvre, celle-ci sortit de son trou : MM. Hétreau et Ardouin furent précipités, l'un sur l'autre, sur le plancher du premier. M. Ardouin a eu l'épaule démise, M. Hétreau de fortes contusions sur tout le corps. Le bois qu'ils élevaient est naturellement tombé avec eux, mais l'extrémité s'est arrêtée au-dessus, sur la tablette de la cheminée, ce qui a préservé les deux charpentiers de blessures plus graves et peut-être de la mort.

Les deux blessés sont aujourd'hui aussi bien qu'on peut l'espérer.

Ce matin, vers 6 heures, M. Vincent, propriétaire de bateau-lavoir, aperçut de la rive un petit véhicule qui était arrêté sur la grève. Il alla pour le retirer et trouva une voiture appartenant à une marchande de sardines et menues denrées, demeurant rue de Fenet.

Cette voiture avait été enlevée pendant la nuit par une bande de jeunes vauriens en noce qui ont trouvé très spirituel de jouer ce joli tour à une brave femme qui gagne péniblement sa vie.

La voiture a retrouvé promptement sa propriétaire.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 24 septembre. — Georges Cabaret, à l'Hospice.

Le 24. — Gaston-Jean Séguin, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Daniel-Henri Delhommeau, rue de Fenet.

DÉCÈS

Le 23 septembre. — Paul-Gaston Lavigne, 4 an, rue Notre-Dame.

Le 25. — Lodoïska Champ, rue Notre-Dame ; — Marie-Julienne Coué, épouse de Paul-Ernest Riel, lingère, 40 ans, à l'Hôpital.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Continuation du concours public de tir :

Dimanche 4 octobre, championnat au Stand de l'École de cavalerie, de 9 h. à 4 h. du matin, et au siège de la Société, de 4 h. à 4 h. du soir.

Le Directeur du tir, G. DOUSSAIN.

COUR D'APPEL D'ANGERS

Audience du 24 septembre

Une intéressante affaire venue de Saumur a été plaidée à cette audience. Il s'agit d'un abandon d'enfant nouveau-né.

Le 13 juillet dernier, une fille Claire Girard, âgée de dix-huit ans, domestique de ferme à Allonnes, se rendit dans un champ de topinambours, voisin de la ferme, et, là, mit au monde un enfant du sexe masculin.

Elle rentra au logis et ne se préoccupa pas davantage de celui auquel elle venait de donner le jour.

Quelques heures après, on trouvait, dans un sillon, le pauvre petit être tout nu, la face contre terre.

On le releva, on le soigna, on le mit en nourrice et, ma foi, il vécut quelque temps encore : les quelques heures passées dans le singulier berceau où sa mère, en le mettant au monde, l'avait déposé, n'ont point contribué, paraît-il, à sa mort qui aurait une tout autre cause.

Le tribunal de Saumur condamna la fille Girard à quatre mois de prison.

La Cour, après avoir entendu la plaidoirie de M^e Chevrier, du barreau de Saumur, a confirmé le jugement des premiers juges, mais a fait application à la prévenue des bénéfices de la loi Bérenger. La fille Girard n'accomplira pas les quatre mois de prison prononcés contre elle, si, dans le délai de cinq années, à partir de cette première condamnation, elle n'est point condamnée à une autre peine d'emprisonnement.

UNE INNOVATION

Nous éprouvons une véritable émotion en face des événements qui se produisent, la Révolution qui s'opère dans le Vêtement et surtout sur son prix, qui nous étonne et nous ravit en même temps.

A qui devons-nous cette heureuse transformation ? A cette question, le même nom vient à la pensée de tous, CRÉMIEUX, oui, CRÉMIEUX, l'innovateur intelligent du costume complet sur mesure pour

Trente-cinq francs

Aussi nos amis feront-ils bien d'aller chez CRÉMIEUX, rue d'Orléans, 27, se faire tailler sur mesure un vêtement complet en drap haute nouveauté pour **Trente-cinq francs.**

LES PRUNEAUX DE TOURS

L'industrie des pruneaux périclité un peu dans la Touraine, où l'on s'est endormi. Tandis que les cultivateurs de Lot-et-Garonne amélioreraient leurs cultures et leurs procédés, en Touraine on restait inactif. Les arbres morts n'ont pas été remplacés.

C'est à Candes où se font les plus grosses affaires. Candes et Montsoreau ont des cuiseurs qui vont dans toute la campagne voisine, en Touraine et en Anjou, chercher les prunes, les poires et les pommes destinées à être séchées. Il y a quarante ans encore, les cultivateurs eux-mêmes préparaient tous les fruits. L'industrie s'est transformée ; à peine une moitié est-elle séchée sur place : les cultivateurs livrent l'autre aux cuiseurs. Les prunes sont simplement séchées au four, sur des claies ; mais les fruits à couteau sont pelés puis tapés après une cuisson incomplète, et enfin séchés entièrement. Ce sont les plus beaux fruits, ceux que recherchent les marchés de Londres et de Bruxelles. Les petits fruits sont simplement séchés et expédiés dans le Nord et l'Ouest pour la fabrication des cidres.

La Touraine alimentait jadis l'Europe entière ; aujourd'hui, sauf pour les produits de première qualité, Candes rencontre la concurrence de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Suisse et de l'Amérique.

Jusqu'en 1878, le Chinois exportait plus de 500,000 kilos de pommes et poires tapées en caisses et en paniers et une quantité égale de pommes à cidres séchées. Ces chiffres ont fort diminué.

L'Allemagne produit aujourd'hui près de 60,000,000 de kilos.

Le Havre reçoit, chaque année, 500,000 kilos de pommes séchées. En Amérique, dans certaines régions, la culture du pommier tend à remplacer les autres ; l'abondance y est telle que le prix des fruits n'est pas assez élevé pour payer la cueillette et le transport à l'usine. En 1888, on n'a pas ramassé tous les fruits. La diminution du prix atteint 25 0/0.

Le Havre a reçu 4,356 tonnes de pommes à boisson, dites amiral, et 200,000 kilos de pommes à dessert, dites évaporées.

UNE BAGARRE EN BRETAGNE

Une bagarre d'une certaine gravité s'est produite à Kergrist (Morbihan), le 20 septembre, jour du Pardon. La gendarmerie était venue pour rechercher les auteurs d'un vol commis dans le pays, et faisait son enquête au milieu de la foule. Ceux-ci, irrités d'être malmenés comme voleurs, entourent les gendarmes, les pressent.

L'un d'eux sort son revolver. « Tirez ! » lui crie le maréchal des logis. Le coup part, la balle traverse le ventre d'un enfant et blesse deux femmes. Les paysans tirent leurs couteaux, les gendarmes réussissent à se dégager et se barricadent dans la mairie. Mais la foule continuant de cerner la mairie avec des menaces de mort, les autorités ont dû envoyer de la cavalerie à Pontivy.

Examens d'histoire à Saint-Cyr.

— Vous venez de me décrire la charge des cuirassiers à Reischoffen... Dites-moi maintenant à quelle heure de la journée eut lieu ce brillant fait d'armes.

— On ne sait pas, monsieur.

— Comment, on ne sait pas ?

— Non... Il n'y a pas d'heure pour les braves !

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

Robes et Manteaux

M^{me} V. CHAUSSARD

38, rue Dacier, près l'hôtel de la Paix, Saumur

M^{me} V. CHAUSSARD, ayant eu le désir d'exposer des Modèles de la Nouvelle Coupe de Corsage qu'elle vient de créer pour l'Exposition, regrette de ne pas avoir obtenu une place convenable pour son genre de travail.

Plus d'essayage

BONNE COUPE PARISIENNE

ALLANT TRÈS BIEN

Il suffit d'envoyer un corsage allant bien, avec la longueur de jupe devant et derrière.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés 1 90 —
— — — — 3 » —
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le panier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

TAILLEUR
BREVETÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR
BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

Exposition spéciale des NOUVEAUTÉS de la Saison pour COSTUMES COMPLETS, PARDESSUS et PANTALONS

Et Grande Mise en Vente de Draperies pour le

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Douet

MM. les créanciers de la faillite du sieur Douet, ancien boulanger à Saumur, sont invités à se réunir le vendredi 2 octobre 1891, à 9 heures précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Le Commis-Greffier, E. FORTIER.

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Bussière

MM. les créanciers de la faillite du sieur Bussière, marchand à Saint-Georges-des-Sept-Voies, sont invités à se réunir le vendredi 2 octobre 1891, à 9 heures 1/2 précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Le commis-greffier, E. FORTIER.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR SUITE DE DÉCÈS

Un **BEAU MATÉRIEL**
ET UNE BONNE CLIENTÈLE
D'Entrepreneur de Maçonnerie

LA MAISON SERA LOUÉE
A L'ACQUÉREUR

S'adresser à M^e BRAC, notaire, ou à M. BOUGREAU père, ancien entrepreneur, quai de Limoges, 43.

NOTA. — M^{me} veuve Bougreau et M. Bougreau père informent les clients de la maison que, comme par le passé, tous les travaux seront exécutés sous la conduite de M. Bougreau père.

Études de M^e JAUBERT, commissaire-priseur, et de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après saisie

Le Mardi 29 Septembre 1891, et jours suivants s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, à Saumur, rue Saint-Jean, n° 45, il sera procédé, par le ministère de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur, à la vente aux enchères publiques de divers meubles, objets mobiliers et marchandises, appartenant aux époux RENARD-GIRAUDET, saisis.

Il sera vendu :

250 paires de chaussures de tous genres, pour hommes, femmes et enfants ;

90 peaux chevreau, noires et vernies ;

60 paires semelles fourrées ;

Bureau, chaises, fauteuils, canapé, tables, escabeau ;

Draps, nappes, serviettes ;

Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, etc.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

DEUX MAISONS place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

A CÉDER

Magasin de Mercerie
Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

de
CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

On demande à emprunter
21,000 francs sur première
hypothèque.

S'adresser au bureau du journal.

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPÉCIALITÉ de DRAGÉES pour BAPTÊMES

Pâtisserie fine -- Petits Fours

DESSERT DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

33, rue Saint-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

Chasseurs, approvisionnez-vous à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc,
de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons
petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RHUM,
0 fr. 90 et 1 fr. 50

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.